

## Objectifs iFos

iFos a pour vocation de renforcer le positionnement de la langue française comme langue de l'emploi et des échanges économiques. Il permet aux postes de former leurs ressources humaines et de répondre à des demandes de formation sur mesure en formation initiale (université, écoles, lycées professionnels, etc.) et/ou continue (cours pour les entreprises, cours à la carte, etc.).

Le dispositif iFos :

- familiarise les enseignants à la démarche du français sur objectifs spécifiques nécessaire à l'élaboration de programmes de français professionnel ;
- propose des outils et des modèles (grilles d'analyse, programme-type, fiche pédagogique, etc.) à adapter au contexte local et aux projets (cursus spécialisés en université, cours sur mesure en entreprise, etc.).

## Inscription à iFos

### 1. Inscription au volet 1 – Méthodologie du français sur objectifs spécifiques

- Les postes mobilisent les enseignants et les invitent à créer un compte personnel sur la plateforme : <http://ifos.institutfrancais.com/login/signup.php>
- Pour le suivi par poste, les enseignants inscrivent dans le formulaire en ligne l'information: *iFos [Pays] – Financement IF2016*, dans la rubrique « Quelles sont vos attentes par rapport à cette formation ? »
- Le poste transmet à l'Institut français et au Centre de langue française de la CCI Paris Ile-de - France la liste des enseignants inscrits.
- Les enseignants suivent la formation en totale autonomie.
- Le volet 1 est considéré comme acquis dès lors que les enseignants ont suivi l'ensemble des contenus (5 unités) et obtenu 70% de réussite aux activités. Ils reçoivent alors une notification par courriel « Volet 1 a été décerné ! »

### 2. Inscription au volet 2 - Méthodologie appliquée au français des affaires

- Le poste transmet à l'Institut français et au Centre de langue française la liste des enseignants ayant obtenu le badge Volet 1, pré-requis à toute inscription au volet 2.
- Le Centre de langue française vérifie les notes des participants et inscrit les enseignants au volet 2. Des groupes sont constitués et un formateur du Centre de langue française est désigné pour chaque groupe.
- Le formateur du Centre de langue française prend contact avec son groupe et accompagne les stagiaires dans leur parcours de formation via un forum de discussion.
- Les enseignants reçoivent un calendrier et suivent leur formation, ponctuée de 5 rendez-vous avec le formateur (1 par unité).
- Le volet 2 est considéré comme acquis dès lors que les enseignants ont suivi l'ensemble des contenus (5 unités), obtenu 70% de réussite aux activités, ont déposé leurs productions sur la

plateforme et ont participé aux échanges de manière assidue. Ils reçoivent alors une attestation par courriel.

### 3. Inscription à la certification (volet 3)

La certification iFos atteste que le titulaire est capable de concevoir une séquence pédagogique dans le cadre d'un programme de formation en français sur objectifs spécifiques (FOS). Elle est équivalente au Diplôme de didactique du français sur objectifs spécifiques (DDIFOS) délivré par la Chambre de commerce et d'industrie de Paris Ile-de-France.

L'enseignant doit constituer un dossier pédagogique, comptant 25 à 30 pages (hors sommaire, bibliographie, annexes) qui s'appuiera sur **une situation réelle** d'un programme de formation en FOS. Ce dossier comporte un volet didactique (analyse du contexte local, démarche de l'enseignant) et un volet pédagogique (proposition d'un programme et d'une séquence pédagogique).

L'Institut français et le Centre de langue française de la CCI Paris Ile-de-France recommandent fortement aux postes d'inscrire ce 3<sup>e</sup> volet dans le cadre d'un projet de développement d'une nouvelle offre de cours. Il permet non seulement de certifier les enseignants mais aussi de disposer ensuite d'un programme clés en main, en réponse à une problématique locale (créer un programme de 30 heures à destination de chauffeurs de taxi, ouvrir un cursus de français médical dans une faculté de médecine, créer un programme en français de la restauration à destination des écoles de gastronomie, etc.).

- Le poste transmet à l'Institut français et au Centre de langue française de la CCI Paris Ile-de-France la liste des projets retenus et la liste des enseignants ayant obtenu l'attestation volet 2, pré-requis à toute inscription à la certification.
- Le Centre de langue française de la CCI Paris Ile-de-France vérifie les notes des participants et inscrit les enseignants au volet 3. Un tuteur est attribué à chaque enseignant et un calendrier lui est remis.
- L'enseignant constitue son dossier pédagogique en 3 étapes et le transmet au tuteur, qui l'évalue et le guide dans la rédaction.
- Le Diplôme de didactique du français sur objectifs spécifiques (DDIFOS) est délivré par la Chambre de commerce et d'industrie de Paris Ile-de-France sur décision du Comité pédagogique DDIFOS après un vote de ses membres sur la base de l'évaluation du dossier.
- Les formateurs ou tuteurs ayant accompagné les candidats en formation ne participent pas au vote. Leur avis est recueilli en cas de litige pour la validation du diplôme ou l'obtention de la mention.
- L'obtention du Diplôme de didactique du français sur objectifs spécifiques (**DDIFOS**) peut donner lieu à l'allocation de crédits ECTS d'un Master FLE option FOS en équivalence, avec les universités d'Artois et de Bourgogne. Les modalités d'obtention relèvent des universités mais les candidats doivent, de toute façon, justifier d'un niveau équivalent licence pour pouvoir y prétendre. Avant toute démarche, nous consulter au préalable.